

CONVOCATION DU 23 MARS 2023
DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 11 AVRIL 2023
SECRETAIRE DE SEANCE : Pascale IGORRA

L'an deux mil vingt-trois, le onze du mois d'avril à 18h00, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué en séance ordinaire, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en la Salle du Conseil Municipal d'Uzay Le Venon, sous la présidence de Mr Gilles DELFOLIE, Maire.

Le conseil municipal, après s'être fait présenter les budgets primitifs de l'exercice 2022 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, les comptes de gestion dressés par le receveur accompagnés des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'Actif, l'état du Passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer.

Après avoir entendu et approuvé les comptes administratifs de l'exercice 2022,

Après s'être assuré que le Receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2021 celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qui lui ont été prescrites de passer dans ses écritures,

- statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier 2022 au 31 décembre 2022 y compris celles relatives à la journée complémentaire
- statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2022 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires

Déclare que les comptes de gestion dressés pour l'exercice 2022 par le Receveur, visés et certifiés conformes par l'ordonnateur, n'appellent ni observation ni réserve de sa part.

Pour extrait certifié conforme,
Le 12 avril 2023

Le Maire, Gilles DELFOLIE



La Secrétaire de séance, Pascale IGORRA

Diffusion sur le site internet de la commune le 13 avril 2023

**BUDGET
PRINCIPAL**

DCM 2023008

**Approbation du
compte de
gestion 2022**

Nombre de membres
afférents au conseil
municipal **11**
Nombre de membres en
exercice **11**
Nombre de membres
ayant pris part à la
délibération **11**

Présents

Maire :

Gilles DELFOLIE

Adjoints :

Philippe COUSIN
Cécile REGRAIN

Conseillers

municipaux

Delphine COURTOT
Pascale IGORRA
Christel LEBLANC
Pascal LECOURT

Excusés:

Elodie PHILIPPON
(pvr à C.LEBLANC)
Gilles CHANTRIER (pvr
P.IGORRA)
Jean-Jacques LANDUYT
(pvr à Ph.COUSIN)
Geoffrey TOURNY
(pvr à G.DELFOLIE)

Pouvoir 4

Pour 11

Contre 0

Abstention 0

CONVOCAION DU 23 MARS 2023
DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 11 AVRIL 2023
SECRETAIRE DE SEANCE : Pascale IGORRA

BUDGET
PRINCIPAL

L'an deux mil vingt-trois, le onze du mois d'avril à 18h00, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué en séance ordinaire, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en la Salle du Conseil Municipal d'Uzay Le Venon, sous la présidence de Mr Gilles DELFOLIE, Maire.

Mr Le Maire se retire.

Le conseil municipal réuni sous la présidence de Philippe COUSIN, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2022, dressé par Monsieur Gilles DELFOLIE, Maire de la commune d'Uzay le Venon, après s'être fait présenter le budget et les décisions modificatives de l'exercice considéré,
Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif 2022, lequel est résumé ci-après,
Reconnaît la sincérité des restes à réaliser,
Vote et arrête les résultats définitifs tels que définis ci-après :

	Investissements 2022		Fonctionnements 2022	
	Dépenses/ Déficits	Recettes/ Excédents	Dépenses/ Déficits	Recettes/ Excédents
Résultats Reportés	16 509.16	-----	-----	54 176.78
Opérations de l'exercice	188 783.87	32 838.32	265 054.03	315 947.05
Totaux	205 293.03	206 092.55	265 054.03	370 123.83
Restes à réaliser	64 903.21	2 940.00	0	0
Totaux cumulés	270 196.24	209 032.55	0	
Résultats définitifs	- 61 163.69			+ 105 069.80
Résultats de clôture	-----	-----	-----	+43 906.11

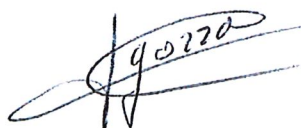
Ne prend pas part au vote : le Maire (qui a un pouvoir)

Pour extrait certifié conforme,
Le 12 avril 2023

Le Maire, Gilles DELFOLIE



La Secrétaire de séance, Pascale IGORRA



DCM 2023009

Vote du CA 2022

Nombre de membres
afférents au conseil
municipal **11**
Nombre de membres en
exercice **11**
Nombre de membres
ayant pris part à la
délibération **11**

Présents

Maire :
Gilles DELFOLIE

Adjoint :
Philippe COUSIN
Cécile REGRAIN

Conseillers
municipaux
Delphine COURTOT
Pascale IGORRA
Christel LEBLANC
Pascal LECOURT

Excusés :
Elodie PHILIPPON
(pvr à C.LEBLANC)
Gilles CHANTRIER (pvr à
P.IGORRA)
Jean-Jacques LANDUYT
(pvr à Ph.COUSIN)
Geoffrey TOURNY
(pvr à G.DELFOLIE)

Le Maire ne prend pas
part au vote. De plus il a
un pouvoir donc 9 votes
au lieu de 11 sur cette
délibération

Pouvoir **4**

Pour **9**

Contre **0**

Abstention **0**

CONVOCATION DU 23 MARS 2023
DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 11 AVRIL 2023
SECRETAIRE DE SEANCE : Pascale IGORRA

L'an deux mil vingt-trois, le onze du mois d'avril à 18h00, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué en séance ordinaire, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en la Salle du Conseil Municipal d'Uzay Le Venon, sous la présidence de Mr Gilles DELFOLIE, Maire.

Après avoir délibéré, le conseil municipal décide d'affecter la somme de 43 906.11€ à l'article 002 (recettes de fonctionnement) et 61 163.69 € à l'article 1068 (recettes d'investissement) au budget principal 2023.

Pour extrait certifié conforme,
Le 12 avril 2023

Le Maire, Gilles DELFOLIE




La Secrétaire de séance, Pascale IGORRA



BUDGET
PRINCIPAL

DCM 2023010

Affectation des résultats

Nombre de membres afférents au conseil municipal **11**
Nombre de membres en exercice **11**
Nombre de membres ayant pris part à la délibération **11**

Présents

Maire :

Gilles DELFOLIE

Adjoints :

Philippe COUSIN
Cécile REGRAIN

Conseillers municipaux

Delphine COURTOT
Pascale IGORRA
Christel LEBLANC
Pascal LECOURT

Excusés:

Elodie PHILIPPON
(pvr à C.LEBLANC)
Gilles CHANTRIER (pvr P.IGORRA)
Jean-Jacques LANDUYT
(pvr à Ph.COUSIN)
Geoffrey TOURNY
(pvr à G.DELFOLIE)

Pouvoir 4

Pour 11

Contre 0

Abstention 0

CONVOCATION DU 23 MARS 2023
DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 11 AVRIL 2023
SECRETAIRE DE SEANCE : Pascale IGORRA

DCM 2023011

Vote du taux des taxes locales

L'an deux mil vingt-trois, le onze du mois d'avril à 18h00, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué en séance ordinaire, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en la Salle du Conseil Municipal d'Uzay Le Venon, sous la présidence de Mr Gilles DELFOLIE, Maire.

Monsieur le Maire présente l'état de notification des taux d'imposition des taxes locales notifié par les services fiscaux et fait lecture du mail de la préfecture qui dit :

L'article 16 de la loi n° 2019-1479 du 28 décembre 2019 de finances pour 2020 a supprimé de manière progressive la taxe d'habitation sur les résidences principales entre 2020 et 2022.

La taxe d'habitation a été maintenue sur les résidences secondaires et autre locaux meublés non affectés à l'habitation principale et demeure affectée au bloc communal.

Pour les impositions établies au titre de 2021 et 2022, les communes et les établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) à fiscalité propre ne votaient plus le taux d'imposition de cette taxe et l'article 16 précité avait précisé que ce taux était égal au taux appliqué sur leur territoire en 2019.

A compter de 2023, les communes et les EPCI à fiscalité propre retrouvent leur pouvoir de taux sur la taxe d'habitation sur les résidences secondaires et autres locaux meublés non affectés à l'habitation principale.

Ce taux n'ayant pas fait l'objet de délibération en 2022, l'absence de délibération sera interprétée comme un taux nul par les services de la DDFIP.

Le Conseil municipal examine ces taxes.

Après avoir délibéré, les membres du conseil décident, à l'unanimité, de ne pas apporter de changement aux taux 2022 et d'appliquer les taux tels qu'ils sont présentés pour l'année 2023 à savoir :

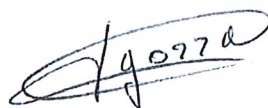
TAXES (en %)	Pour mémoire Taux 2022	Taux 2023
Foncier bâti	28.45	28.45
Foncier non bâti	29.00	29,00
Taxe d'habitation	/	17.06
CFE	24.25	24,25

Pour extrait certifié conforme,
Le 12 avril 2023

Le Maire, Gilles DELFOLIE



La Secrétaire de séance, Pascale IGORRA



Diffusion sur le site internet de la commune le 13 avril 2023

Nombre de membres
afférents au conseil
municipal 11
Nombre de membres en
exercice 11
Nombre de membres
ayant pris part à la
délibération 11

Présents

Maire :

Gilles DELFOLIE

Adjoint :

Philippe COUSIN

Cécile REGRAIN

Conseillers

municipaux

Delphine COURTOT

Pascale IGORRA

Christel LEBLANC

Pascal LECOURT

Excusés :

Elodie PHILIPPON

(pvr à C.LEBLANC)

Gilles CHANTRIER (pvr
P.IGORRA)

Jean-Jacques LANDUYT

(pvr à Ph.COUSIN)

Geoffrey TOURNY

(pvr à G.DELFOLIE)

Pouvoir 4

Pour 11

Contre 0

Abstention 0

CONVOCAION DU 23 MARS 2023
DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 11 AVRIL 2023
SECRETAIRE DE SEANCE : Pascale IGORRA

L'an deux mil vingt-trois, le onze du mois d'avril à 18h00, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué en séance ordinaire, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en la Salle du Conseil Municipal d'Uzay Le Venon, sous la présidence de Mr Gilles DELFOLIE, Maire.

Les subventions 2023 ont été votées à l'unanimité comme suit :

	Montants 2023 (en €)
Délégation Départementale de l'Education nationale	15
Association Handi'Go	250
Bibliobus	76
Ehpad Châteauneuf sur Cher	76
Comité des Fêtes	150
Voulez-vous jouer avec nous ?	150
Uzay Dynamique	150
Amicale des Cyclotouristes d'Uzay le Venon(ACUVE)	150
Coopérative Scolaire (Subvention Annuelle)	500
total à l'article 6574	1517

De plus, le conseil décide de verser 2 500€ au CCAS (article 657362)

Pour extrait certifié conforme,
Le 12 avril 2023

Le Maire, Gilles DELFOLIE



La Secrétaire de séance, Pascale IGORRA

BUDGET
PRINCIPAL

DCM 2023012

Vote des
subventions

Nombre de membres
afférents au conseil
municipal 11
Nombre de membres en
exercice 11
Nombre de membres
ayant pris part à la
délibération 11

Présents

Maire :
Gilles DELFOLIE

Adjoints :
Philippe COUSIN
Cécile REGRAIN

Conseillers
municipaux
Delphine COURTOT
Pascale IGORRA
Christel LEBLANC
Pascal LECOURT

Excusés :
Elodie PHILIPPON
(pvr à C.LEBLANC)
Gilles CHANTRIER (pvr
P.IGORRA)
Jean-Jacques LANDUYT
(pvr à Ph.COUSIN)
Geoffrey TOURNY
(pvr à G.DELFOLIE)

Pouvoir 4

Pour 11

Contre 0

Abstention 0

BUDGET
PRINCIPAL

CONVOCATION DU 23 MARS 2023
DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 11 AVRIL 2023
SECRETAIRE DE SEANCE : Pascale IGORRA

DCM 2023013

Budget Principal
Fonctionnement
2023

L'an deux mil vingt-trois, le onze du mois d'avril à 18h00, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué en séance ordinaire, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en la Salle du Conseil Municipal d'Uzay Le Venon, sous la présidence de Mr Gilles DELFOLIE, Maire.

Nombre de membres
afférents au conseil
municipal 11
Nombre de membres en
exercice 11

Nombre de membres
ayant pris part à la
délibération 11

Monsieur le Maire expose au conseil municipal la synthèse du budget principal de fonctionnement 2023, soumis au vote de l'assemblée de la façon suivante, et voté à l'unanimité :

➤ BUDGET PRINCIPAL DE FONCTIONNEMENT 2023

DEPENSES	Voté
011 - Charges à caractère général	126 900,00
012 - Charges de personnel	96 100,00
014 - Atténuation de produit	18 077,00
65 - Participations et subventions	56 087,00
66 - Charges financières	2 106,41
67- Charges exceptionnelles	0
68-Dotations provisions semi-budgétaires	35,00
042 - Dotations aux amortissements (042)	6 694,00
022- Dépenses imprévues	0
023 - Virement à la section d'investissement	69 136,59
TOTAL	375 136,00

RECETTES	Voté
002 - Excédent cumulé	43 906,11
70 - Produit du domaine	18 100,00
73 - Contributions directes	176 051,89
74 - Dotations et participations	92 578,00
75 - Loyers, baux, location de salle	26 000,00
77- Produits exceptionnels	0
013- Atténuations de charges (participation pour frais d'agence postale communale)	18 500,00
TOTAL	375 136 ,00

Pour extrait certifié conforme,
Le 12 avril 2023

Le Maire, Gilles DELFOLIE

La Secrétaire de séance, Pascale IGORRA

Diffusion sur le site internet de la commune le 13 avril 2023

Présents

Maire :

Gilles DELFOLIE

Adjoints :

Philippe COUSIN
Cécile REGRAIN

Conseillers
municipaux

Delphine COURTOT
Pascale IGORRA
Christel LEBLANC
Pascal LECOURT

Excusés:

Elodie PHILIPPON
(pvr à C.LEBLANC)
Gilles CHANTRIER (pvr
P.IGORRA)
Jean-Jacques LANDUYT
(pvr à Ph.COUSIN)
Geoffrey TOURNY
(pvr à G.DELFOLIE)

Pouvoir 4

Pour 11

Contre 0

Abstention 0

CONVOCATION DU 23 MARS 2023
DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 11 AVRIL 2023
SECRETAIRE DE SEANCE : Pascale IGORRA

L'an deux mil vingt-trois, le onze du mois d'avril à 18h00, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué en séance ordinaire, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en la Salle du Conseil Municipal d'Uzay Le Venon, sous la présidence de Mr Gilles DELFOLIE, Maire.

Monsieur le Maire expose au conseil municipal la synthèse du budget principal d'investissement 2023, soumis au vote de l'assemblée de la façon suivante et voté à l'unanimité :

BUDGET PRINCIPAL - INVESTISSEMENTS 2023

DEPENSES		
Chapitres		Voté
001-Déficit reporté		0
16-remb. capital emprunt		14 853.31
Restes à réaliser 2022		64 903.21
041-opérations patrimoniales		
2031- Frais d'Etudes		5 760.00
204-Subv équipement versés		37 000.00
21 - immobilisations corporelles)		41 586.00
23 - Immobilisations en cours (logements communaux)		40 097.48
TOTAL		204 200.00

RECETTES		
Chapitres		Voté
001-Excédent reporté		799.52
10222 - FCTVA		7.80
1068 - Affectation du résultat 2022		61 163.69
16-Emprunt		0
Restes à réaliser 2022		2 940.00
041-opérations patrimoniales		
132 - Subventions diverses		63 458.40
28 - Dotations aux amortissements		6 694.00
021 - Virement de la section de fonctionnement		69 136.59
TOTAL		204 200.00

Pour extrait certifié conforme, Le 12 avril 2023

Le Maire, Gilles DELFOLIE

La Secrétaire de séance, Pascale IGORRA

Diffusion sur le site internet de la commune le 13 avril 2023

**BUDGET
PRINCIPAL**

DCM 2023014

**Budget Principal
Investissement
2023**

Nombre de membres
afférents au conseil
municipal **11**
Nombre de membres en
exercice **11**

Nombre de membres
ayant pris part à la
délibération **11**

Présents

Maire :

Gilles DELFOLIE

Adjoints :

Philippe COUSIN

Cécile REGRAIN

Conseillers

municipaux

Delphine COURTOT

Pascale IGORRA

Christel LEBLANC

Pascal LECOURT

Excusés:

Elodie PHILIPPON

(pvr à C.LEBLANC)

Gilles CHANTRIER (pvr

P.IGORRA)

Jean-Jacques LANDUYT

(pvr à Ph.COUSIN)

Geoffrey TOURNY

(pvr à G.DELFOLIE)

Pouvoir 4

Pour 11

Contre 0

Abstention 0

CONVOCATION DU 23 MARS 2023
DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 11 AVRIL 2023
SECRETAIRE DE SEANCE : Pascale IGORRA

*BUDGET Multi-
commerces*

L'an deux mil vingt-trois, le onze du mois d'avril à 18h00, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué en séance ordinaire, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en la Salle du Conseil Municipal d'Uzay Le Venon, sous la présidence de Mr Gilles DELFOLIE, Maire.

DCM 2023015

**Approbation des
comptes de
gestion 2022**

Budget Multi-commerces et logement

Le conseil municipal, après s'être fait présenter les budgets primitifs de l'exercice 2022 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, les comptes de gestion dressés par le receveur accompagnés des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'Actif, l'état du Passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer.

Nombre de membres
afférents au conseil
municipal **11**
Nombre de membres en
exercice **11**
Nombre de membres
ayant pris part à la
délibération **11**

Présents

Maire :
Gilles DELFOLIE

Adjoint :
Philippe COUSIN
Cécile REGRAIN

**Conseillers
municipaux**
Delphine COURTOT
Pascale IGORRA
Christel LEBLANC
Pascal LECOURT

Excusés :
Elodie PHILIPPON
(pvr à C.LEBLANC)
Gilles CHANTRIER (pvr
P.IGORRA)
Jean-Jacques LANDUYT
(pvr à Ph.COUSIN)
Geoffrey TOURNY
(pvr à G.DELFOLIE)

Après avoir entendu et approuvé les comptes administratifs de l'exercice 2022,

Après s'être assuré que le Receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2021, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qui lui ont été prescrites de passer dans ses écritures,

- statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier 2022 au 31 décembre 2022 y compris celles relatives à la journée complémentaire
- statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2022 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires

Déclare que les comptes de gestion dressés pour l'exercice 2022 par le Receveur, visés et certifiés conformes par l'ordonnateur, n'appellent ni observation ni réserve de sa part.

Pour extrait certifié conforme,
Le 12 avril 2023

Pouvoir 4

Pour 11

Contre 0

Abstention 0

Le Maire, Gilles DELFOLIE



La Secrétaire de séance, Pascale IGORRA

Diffusion sur le site internet de la commune le 13 avril 2023

CONVOCATION DU 23 MARS 2023
DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 11 AVRIL 2023
SECRETAIRE DE SEANCE : Pascale IGORRA

**BUDGET Multi-
commerces**

L'an deux mil vingt-trois, le onze du mois d'avril à 18h00, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué en séance ordinaire, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en la Salle du Conseil Municipal d'Uzay Le Venon, sous la présidence de Mr Gilles DELFOLIE, Maire.

DCM 2023016

Vote du CA 2022

Budget Multi-commerces et logement

Mr Le Maire se retire.

Le conseil municipal réuni sous la présidence de Philippe COUSIN, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2022, dressé par Monsieur Gilles DELFOLIE, Maire de la commune d'Uzay le Venon, après s'être fait présenter le budget et les décisions modificatives de l'exercice considéré,
Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif 2022, lequel est résumé ci-après,
Reconnaît la sincérité des restes à réaliser,
Vote et arrête les résultats définitifs tels que définis ci-après :

Nombre de membres
afférents au conseil
municipal **11**
Nombre de membres en
exercice **11**
Nombre de membres
ayant pris part à la
délibération **9**

Présents

Maire :
Gilles DELFOLIE

Adjoins :
Philippe COUSIN
Cécile REGRAIN

**Conseillers
municipaux**
Delphine COURTOT
Pascale IGORRA
Christel LEBLANC
Pascal LECOURT

Excusés :
Elodie PHILIPPON
(pvr à C.LEBLANC)
Gilles CHANTRIER (pvr
P.IGORRA)
Jean-Jacques LANDUYT
(pvr à Ph.COUSIN)
Geoffrey TOURNY
(pvr à G.DELFOLIE)

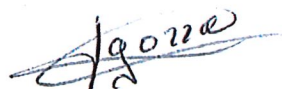
	Investissements 2022		Fonctionnements 2022	
	Dépenses/ Déficits	Recettes/ Excédents	Dépenses/ Déficits	Recettes/ Excédents
Résultats Reportés	0	18 433.18	-----	57 928.51
Opérations de l'exercice	11 401.95	66.00	3 730.33	5 368.08
Totaux	11 401.95	18 499.18	3 730.33	63 296.59
Résultats de clôture		7 097.23	-----	+ 59 566.26
Restes à réaliser	0	0	0	0
Résultats définitifs				+ 59 566.26

Ne prend pas part au vote : le Maire (qui a un pouvoir)

Pour extrait certifié conforme,
Le 12 avril 2023

Le Maire, Gilles DELFOLIE

La Secrétaire de séance, Pascale IGORRA



Diffusion sur le site internet de la commune le 13 avril 2023

Le Maire ne prend pas
part au vote. De plus il a
un pouvoir donc 9 votes
au lieu de 11 sur cette
délibération

Pouvoir 4

Pour 11

Contre 0

Abstention 0

CONVOCATION DU 23 MARS 2023
DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 11 AVRIL 2023
SECRETAIRE DE SEANCE : Pascale IGORRA

L'an deux mil vingt-trois, le onze du mois d'avril à 18h00, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué en séance ordinaire, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en la Salle du Conseil Municipal d'Uzay Le Venon, sous la présidence de Mr Gilles DELFOLIE, Maire.

Budget Multi-commerces et logement

Après avoir délibéré, le conseil municipal décide d'affecter la somme de 59 566.26 € à l'article 002 (recettes de fonctionnement) et la somme de 7 097.23€ à l'article 001 (recettes d'investissement) au budget multi-commerces et logement 2023.

Pour extrait certifié conforme,
Le 12 avril 2023

Le Maire, Gilles DELFOLIE



La Secrétaire de séance, Pascale IGORRA

BUDGET Multi-commerces

DCM 2023017

Affectation des résultats

Nombre de membres afférents au conseil municipal 11
Nombre de membres en exercice 11
Nombre de membres ayant pris part à la délibération 11

Présents

Maire :

Gilles DELFOLIE

Adjoint :

Philippe COUSIN
Cécile REGRAIN

Conseillers municipaux

Delphine COURTOT
Pascale IGORRA
Christel LEBLANC
Pascal LECOURT

Excusés :

Elodie PHILIPPON
(pvr à C.LEBLANC)
Gilles CHANTRIER (pvr P.IGORRA)
Jean-Jacques LANDUYT
(pvr à Ph.COUSIN)
Geoffrey TOURNY
(pvr à G.DELFOLIE)

Pouvoir 4

Pour 11

Contre 0

CONVOCATION DU 23 MARS 2023
DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 11 AVRIL 2023
SECRETAIRE DE SEANCE : Pascale IGORRA

L'an deux mil vingt-trois, le onze du mois d'avril à 18h00, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué en séance ordinaire, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en la Salle du Conseil Municipal d'Uzay Le Venon, sous la présidence de Mr Gilles DELFOLIE, Maire.

Budget Multi-commerces et logement

Monsieur le Maire expose au conseil municipal la synthèse du budget multi-commerces et logement section de fonctionnement 2022, soumis au vote de l'assemblée de la façon suivante, et voté à l'unanimité :

➤ **BUDGET MULTICOMMERCE ET LOGEMENT
FONCTIONNEMENT 2023**

DEPENSES	Voté
011 – Charges à caractère général	410.00
62- Autres services extérieurs (frais bancaires)	0.00
65 - Participations et subventions	0.00
66- Charges financières (intérêts d'emprunts)	3 095.16
67- Charges exceptionnelles	0.00
68 - Dotations provisions semi-budgétaires	612,00
023 - Virement à la section d'investissement	60 813.84
042-dotations amortissements	66.00
022-Dépenses imprévues	
TOTAL	64 997.00

RECETTES	Voté
002 – Excédents cumulés	59 566.26
70 – Produit du domaine	0.00
73 – Contributions directes	0.00
74 – Dotations et participations	0.00
75 – Loyers, baux, location de salle	5 430.74
77-Produits exceptionnels	0,00
013-Atténuations de charges	0,00
TOTAL	64 997.00

Pour extrait certifié conforme,
Le 12 avril 2023

Le Maire, Gilles DELFOLIE



La Secrétaire de séance, Pascale IGORRA

Diffusion sur le site internet de la commune le 13 avril 2023

BUDGET Multi-commerces

DCM 2023018

Vote du budget de fonctionnement 2023

Nombre de membres afférents au conseil municipal **11**
Nombre de membres en exercice **11**

Nombre de membres ayant pris part à la délibération **11**

Présents

Maire :

Gilles DELFOLIE

Adjoints :

Philippe COUSIN

Cécile REGRAIN

Conseillers

municipaux

Delphine COURTOT

Pascale IGORRA

Christel LEBLANC

Pascal LECOURT

Excusés:

Elodie PHILIPPON

(pvr à C.LEBLANC)

Gilles CHANTRIER (pvr

P.IGORRA)

Jean-Jacques LANDUYT

(pvr à Ph.COUSIN)

Geoffrey TOURNY

(pvr à G.DELFOLIE)

Pouvoir 4

Pour 11

Contre 0

CONVOCATION DU 23 MARS 2023
DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 11 AVRIL 2023
SECRETAIRE DE SEANCE : Pascale IGORRA

L'an deux mil vingt-trois, le onze du mois d'avril à 18h00, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué en séance ordinaire, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en la Salle du Conseil Municipal d'Uzay Le Venon, sous la présidence de Mr Gilles DELFOLIE, Maire.

Budget Multi-commerces et logement

Monsieur le Maire expose au conseil municipal la synthèse du budget multi-commerces et logement section d'investissement 2022, soumis au vote de l'assemblée de la façon suivante, et voté à l'unanimité :

➤ **BUDGET MULTICOMMERCE ET LOGEMENT
INVESTISSEMENT 2023**

DEPENSES		
Chapitres		Voté
001-Déficit reporté		
16-remb. capital emprunt		50 154.92
Restes à réaliser		0
23 – Immobilisations en cours		17 822.15
041- Opérations patrimoniales		
TOTAL		67 977.07

RECETTES		
Chapitres		Voté
01- Excédent reporté		7 097.23
10222 - FCTVA		
1068 – Affectation du résultat		
132 – Subventions diverses		
16 – Emprunts		
040-Amortissements		66.00
021 – Virement de la section de fonctionnement		60 813.84
041- Opérations patrimoniales		
TOTAL		67 977.07

Pour extrait certifié conforme, le 12 avril 2023

Le Maire, Gilles DELFOLIE

La Secrétaire de séance, Pascale IGORRA



Diffusion sur le site internet de la commune le 13 avril 2023

BUDGET Multi-commerces

DCM 2023019

Vote du budget d'investissement 2023

Nombre de membres afférents au conseil municipal 11
Nombre de membres en exercice 11

Nombre de membres ayant pris part à la délibération 11

Présents

Maire :

Gilles DELFOLIE

Adjoints :

Philippe COUSIN
Cécile REGRAIN

Conseillers municipaux

Delphine COURTOT
Pascale IGORRA
Christel LEBLANC
Pascal LECOURT

Excusés:

Elodie PHILIPPON (pvr à C.LEBLANC)
Gilles CHANTRIER (pvr P.IGORRA)
Jean-Jacques LANDUYT (pvr à Ph.COUSIN)
Geoffrey TOURNY (pvr à G.DELFOLIE)

Pouvoir 4

Pour 11

Contre 0

CONVOCATION DU 23 MARS 2023
DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 11 AVRIL 2023
SECRETAIRE DE SEANCE : Pascale IGORRA

L'an deux mil vingt-trois, le onze du mois d'avril à 18h00, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué en séance ordinaire, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en la Salle du Conseil Municipal d'Uzay Le Venon, sous la présidence de Mr Gilles DELFOLIE, Maire.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, donne délégation de pouvoir au Maire pour procéder à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre au titre de la fongibilité, à l'exclusion des dépenses de personnel, dans les limites suivantes :

- Section de fonctionnement : 7.5% des dépenses réelles de la section
- Section d'investissement : 7.5% des dépenses réelles de la section

Le conseil municipal sera informé de ces virements de crédits lors de la séance la plus proche.

Pour extrait certifié conforme, le 12 avril 2023

Le Maire, Gilles DELFOLIE



La Secrétaire de séance, Pascale IGORRA

DCM 2023020

Autorisation de mouvement de crédits par chapitre pour l'exercice 2023

Nombre de membres afférents au conseil municipal 11
Nombre de membres en exercice 11
Nombre de membres ayant pris part à la délibération 11

Présents

Maire :

Gilles DELFOLIE

Adjoints :

Philippe COUSIN
Cécile REGRAIN

Conseillers

municipaux

Delphine COURTOT
Pascale IGORRA
Christel LEBLANC
Pascal LECOURT

Excusés:

Elodie PHILIPPON
(pvr à C.LEBLANC)
Gilles CHANTRIER (pvr P.IGORRA)
Jean-Jacques LANDUYT
(pvr à Ph.COUSIN)
Geoffrey TOURNY
(pvr à G.DELFOLIE)

Pouvoir 4

Pour 11

Contre 0